

Restons calme en lisant ce qui suit,

Ce diaporama est à l'origine bourré d'inepties !!!

Il était nécessaire de rétablir la vérité, ce qui a été fait avec les textes en blanc sur fond rouge.

*en respirant
profondément :*

SNCF

- **Recettes annuelles** : Faux : 15,5 milliards d'€!!!
- **Budget annuel** : Pas de trace d'un tel chiffre !!!
- **Subvention annuelle de l' état** : Faux !!!

L'état verse une compensation pour l'application des tarifs sociaux, le transport de militaires et la presse : 500 millions d'€

- **Financement des retraites** : Faux !!!

Les retraites SNCF sont payées par les salariés avec leurs cotisations, par l'entreprise et l'Etat à hauteur de 2,4 milliards d'€

- **Dette à financer** : Faux !!!

SNCF : 5,8 milliards d'€, RFF : 27,6 milliards d'€ correspondant au financement des lignes TGV qui a été fait au nom de l'Etat.

Situation d' un conducteur de TGV :

Faux !!!

=> **Salaire :**

- de **1500 € (9 839 F)**
à **1800 € (11 807 F)** net en début de
carrière
- **De 3000 à 3400 €** net en fin de
carrière.

**Ces salaires s'entendent toutes primes comprises,
y compris la compensation pour horaires de nuit**

Situation d' un conducteur de TGV :

=> **Plus :**

- - prime de fin d'année
- - prime de rendement, d'assiduité, de vacances, 13eme mois,
- - prime de participation...
- - prime de T

Les autres primes existent dans beaucoup d'entreprises sous des formes différentes (Primes d'équipe, de rendement, d'assiduité, de vacances, 13eme mois, intéressement, participation...)

N'existe plus depuis longtemps !!!

- - gratification de vacances (*restons calme*),
- - gratification annuelle d' exploitation,
- - indemnités pour heures supplémentaires
- - allocation de déplacements

Non imposable comme tous les remboursements de frais !!!

Situation d' un conducteur de TGV :

- Horaire de travail : **Faux : 35 h par semaine !!!**
(*vive les 35 heures*)
- Pour un conducteur TGV de 40 ans le salaire net Annuel toutes primes et avantages confondus s' élève à **Faux !!!**
De 3000 à 3400 € mensuels en fin de carrière !!! Soit de 36 000 à 40 800 € annuels !!!
- Retraite : à 50 ans **Seulement pour les conducteurs !!!**
(*mais moi j' en ai au*)

Situation d' un conducteur de TGV :

- Soins : gratuits (*sur leur temps de travail*)

Comme partout ailleurs, la caisse de prévoyance (et non pas la SNCF) passe des conventions avec des établissements de soins et comme partout ailleurs, les complémentaires ajoutées aux remboursements de base couvrent certaines prestations à 100%

Si certains trains leur sont accessibles gratuitement, les cheminots et plus encore leur famille ont une partie du billet à régler sur les TGV, les couchettes, les trains internationaux, Eurostar, Thalys...

Situation d' un conducteur de TGV :

- **Eh oui, les cheminots osent se mettre en grève pour défendre l'emploi et un service public ferroviaire correspondant aux besoins des usagers !!!**

SE
ES
la

Quelques dernières :

- à la SNCF, pour les sédentaires qui n'avaient droit à aucune prime a été créée la

Faux !!! Cette prime n'existe pas !!!

- La SNCF représente 1% des emplois en France.

Faux !!!

jours de

Le nombre de jours de grève est même en baisse depuis des années.

Alors

Ces personnes qui veulent dévaloriser l'image de la SNCF et des cheminots pour favoriser la mise en place d'un service minimum, la remise en cause des garanties collectives, oublient d'aborder les conditions sociales des salariés des entreprises ferroviaires basées sur le dumping social.

Elles oublient aussi que les cheminots se battent pour l'emploi et le maintien d'un service public ferroviaire de qualité.

Alors

Ce déferlement d'inepties peut interroger, bousculer les cheminots ou autres salariés destinataires de ces mensonges.

Ne tombons pas dans le piège recherché de la division !!

Les cheminots ne sont ni des privilégiés, ni des nantis, mais des salariés que l'on veut mettre à genoux afin de casser le service public ferroviaire.

Alors

**Alors un conseil, mémorisez ces informations, transmettez-les pour que la désinformation cesse, que la vérité soit rétablie et qu'on n'entende plus, à chaque grève à la radio, un usager dire :
« *ils nous font ch... avec leurs grèves* ».**



**Alors, diffusez
largement ce
diaporama sur
internet**